

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 26 janvier 2018

Date de publication : 2 février 2018	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 18 janvier 2018	Nombre de délégués présents ou représentés : 16

Le 26 janvier 2018, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de Mme Séverine VACHON, vice-présidente.

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire

Mme Lydie BERNARD

Au titre du Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

M. Benoit BITEAU, M. Pascal DUFORSTEL

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Mme Catherine DESPREZ, M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres

Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée

M. François BON, M. Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes

M. Joël BLUTEAU, M. Jean-Pierre SERVANT, M. Marc THEBAULT, Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI

M. Yann HELARY, M. Jean-Claude RICHARD, M. Michel SIMON

Au titre des chambres d'agriculture

M. Christian AIME

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Jérémy BOISSEAU, M. Bernard BORDET, M. Nicolas GAMACHE, Mme Myriam GARREAU, M. Pierre-Guy PERRIER

Mise en valeur du site de Bazoin : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Département de la Charente-Maritime



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 • Fax. 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

**Mise en valeur du site de Bazoin :
Convention de délégation de Maitrise d'ouvrage
avec le Département de la Charente-Maritime**

Contexte

Sur la commune de La Ronde, **le site de Bazoin**, à la croisée des départements et des régions, est un site remarquable du Marais poitevin et illustre la place centrale qu'occupe au quotidien la gestion de l'eau et la navigation dans le marais. Pour ces raisons, la mise en valeur de ce site a été retenue comme prioritaire dans le cadre de l'Opération Grand Site, mise en place et animée par le Parc dès 2004.

Le Conseil départemental de Charente-Maritime a ainsi souhaité valoriser ce site, en y étendant le Pôle Nature du Marais Poitevin basé jusque-là uniquement sur le site de Taugon.

Afin de permettre aux visiteurs et aux habitants de mieux appréhender le fonctionnement de ce nœud hydraulique, le Conseil départemental de Charente-Maritime souhaite confier au PNR, en lien avec le gestionnaire du Pôle Nature : la Communauté de Communes Aunis Atlantique, par délégation de maîtrise d'ouvrage, la réalisation d'une étude de mise en valeur pédagogique du site.

Décision

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'autoriser le Président ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour Le Président,
La Vice-Présidente
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT
Séverine VACHON